PIERRE HUTT, DIPLÔMÉ 2017 DU MASTER DROIT ÉCONOMIQUE SPÉCIALITÉ DROIT DE L'INNOVATION

Avocat en droit de l’art et pianiste passionné

Quels sont vos missions et votre cadre de travail actuels ?

Je suis avocat collaborateur au cabinet Hélène Dupin Avocats (HDA), qui est l'un des rares cabinets parisiens dont l'ac

Le cabinet est à la fois très spécialisé sur des problématiques sectorielles propres au monde de l'art, et tout à fait généraliste dans son esprit puisque cela implique de travailler sur des problématiques juridiques aussi variées que les contentieux civils sur l'authenticité des œuvres d'art, la répression pénale des faux artistiques, la dévolution successorale des droits d'auteur ou la constitution de structures d'authentification d'œuvres d'art. Une formation souple comme celle de l'École de droit de Sciences Po a donc tout son sens pour travailler sur ce type de dossiers.

Le cabinet HDA est une très petite structure indépendante composée de sa fondatrice et de deux collaborateurs. Le fonctionnement est assez unique puisque l'équipe fonctionne en symbiose et que tout est fait et discuté ensemble, des rendez-vous avec les clients à la facturation en passant par la rédaction des actes et les publications. C'est, pour un jeune avocat comme moi, un excellent cadre d'apprentissage de toutes les facettes de la profession, qui me permet de pratiquer à la fois le conseil et le contentieux sur des dossiers de grand intérêt.

Le cadre de travail est très marqué par les spécificités du secteur puisque nous travaillons entourés d'œuvres d'art, en lien constant avec des clients qui partagent une même culture de travail. J'ai également la chance de bénéficier de conditions de travail équilibrées et très respectueuses de la vie personnelle.

Pouvez-vous nous décrire votre parcours et les souvenirs que vous gardez de votre école ?

J'ai débuté mes études à Sciences Po sur le Campus franco-allemand de Nancy, où le cadre d'études et de vie était particulièrement agréable et stimulant. Cette première étape déterminante a été riche en rencontres, découvertes et projets grâce à l'esprit de liberté et au caractère très soudé des promotions sur le campus.

Le cours d'introduction au droit de la Professeure **Marie-Anne Frison-Roche** a d'emblée stimulé ma curiosité pour le droit, et j'ai pu approfondir cet intérêt lors de ma troisième année à l'université de Vienne. Ma formation juridique s'est déroulée un peu à l'envers par rapport au parcours traditionnel puisque j'ai commencé par du droit international privé autrichien en langue allemande avant même de rentrer dans le vif du droit civil français, mais avec le recul c'était une excellente chose car cela permettait d'être directement en prise avec la complexité de la matière. J'ai également pu satisfaire des intérêts personnels en suivant plusieurs cours passionnants à la faculté de musicologie de Vienne.

La formation reçue en première année du master Droit économique de l'École de droit était exigeante mais excellente. Je me souviens en particulier du cours de droit des obligations du Professeur Sébastien Pimont , qui était essentiellement consacré à la

Ce n'était pour moi pas facile de me projeter dans une orientation professionnelle et j'ai un peu tâtonné, étant intéressé par le droit de la concurrence sans parvenir à me projeter concrètement dans

cette spécialité. Après un stage très enrichissant à la **Direction Générale de la Concurrence de la Commission européenne** pendant mon année de césure, j'ai décidé de rejoindre la spécialité Droit de l'innovation où les cours de droit d'auteur de **Tristan Azzi** m'ont ouvert de nouvelles perspectives. Je garde également un souvenir très vif des cours de contentieux de la propriété littéraire et artistique de **Bruno Anatrella** , qui a su nous transmettre son expérience d'avocat par une grande pédagogie et des entraînements très vivants à la plaidoirie.

En parallèle de l'examen puis de l'École du barreau, j'ai choisi de poursuivre mes études par une licence intensive d'histoire de l'art puis par le master 2 professionnel Marché de l'art de l'université Panthéon Sorbonne, qui m'ont mené vers un stage PPI au service juridique de la Société des auteurs dans les arts graphiques et plastiques puis vers un stage final au sein du cabinet HDA où je suis ensuite resté en tant que collaborateur. Cette poursuite d'études, qui m'a permis d'enrichir ma formation intellectuelle et de me diriger vers la spécialité que je souhaitais, a été facilitée par le bagage reçu à l'École de droit de Sciences Po dont elle était le complément.

Quels sont vos projets pour la suite ?

Après avoir coécrit avec **Hélène Dupin** un article sur la protection des comités d'artistes, qui paraîtra dans un ouvrage collectif de l'Institut Art & Droit en juin 2021, j'espère avoir l'occasion de prolonger cette réflexion par de nouvelles publications, et peut-être à plus long terme, par des activités d'enseignement.

Je souhaite également développer ma clientèle personnelle car c'est pour moi un aspect important de la profession d'avocat et un apprentissage complémentaire du travail sur les dossiers du cabinet.

En parallèle de ces projets professionnels, je poursuis également un projet personnel qui me tient à cœur en préparant un concours de piano amateur de haut niveau. Ce n'est pas toujours facile de se concentrer sur une sonate de Prokofiev après une journée de travail mais cela fait partie de mon équilibre et d'un goût pour l'interprétation qui n'est pas tout à fait étranger au droit !

Un conseil pour celles et ceux qui souhaiteraient rejoindre l'École de droit ?

Ne pas hésiter à sortir un peu des sentiers battus pour construire son propre parcours, car l'École de droit le permet et sera un atout quelle que soit la voie choisie ensuite !

Pierre Hutt, diplômé 2017 du master Droit économique spécialité Droit de l'innovation